

500 personnes ont défilé pour l'interdiction totale du jet-ski



Depuis la place du Belvédère jusqu'aux bureaux de la sous-préfecture, les manifestants ont scandé : « Non au jet-ski sur le Léman ! ».

Présentée comme un "rassemblement citoyen", la manifestation organisée hier matin place du Belvédère par le collectif "Pour un Léman sans jet-ski" a rassemblé quelque 500 personnes. Un chiffre que les organisateurs estiment à un peu moins d'un millier de personnes et la police à 370.

Pêcheurs professionnels et amateurs, associations de sauvegarde du Léman, mais aussi les Amis de la Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux ou encore les plongeurs d'Évian-Neuvecelle étaient présents, aux côtés de simples citoyens, des Thononais soucieux de préserver « la tranquillité du lac », mais aussi « la sécurité des baigneurs ».

Jean-Patrick Mauger président de l'Association des pêcheurs amateurs du lac Léman français (APALLF), ne cachait pas non plus sa préoccupation : « Nous sommes là pour présenter nos doléances aux services de l'État (lire par ailleurs) car nous réclamons l'interdiction totale de la pratique du jet-ski. L'impact écologique sera trop important, mais c'est surtout la sécurité de tous les usagers du lac qui nous préoccupe ».

Christian Vignaud, président de l'association des ports français du Léman renchérisait : « Le lac est fait pour des sports doux. Si un amateur de jet-ski se retrouve dans le filet d'acier d'un pêcheur, il pourrait se blesser gravement. Avec les Suisses, nous avons les mêmes intérêts et il faudrait que la même politique soit menée sur tout le lac ».

D'ailleurs son homologue suisse Hugues Würsten, président de la Fédération internationale des pêcheurs amateurs du Léman (Fipal), avait fait le déplacement tout spécialement : « Je m'associe pleinement à la démarche de mes collègues français avec lesquels je suis en relation très régulièrement. Nous craignons que les services de navigation soient débordés pour surveiller cette pratique. Si on ouvre la porte au jet-ski, on ne sait pas comment on pourra la gérer ».

Par Myriam BENOIT | Publié le 14/12/2014 à 06:05 | Vu 1359 fois

> Restez alerté au quotidien, abonnez-vous gratuitement à notre alerte info, cliquez-ici

TAGS :

- Thonon-les-Bains
- Haute-Savoie
- Vie associative
- Environnement
- Social

NOTEZ CET ARTICLE :

